



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION :

1. **Photographie d'identité**
2. **Pièce d'identité (Carte national d'identité, passeport, permis de conduire) ou titre de séjour en cours de validité pour les nationalités hors UE.**
3. **Photocopie de l'attestation de formation à la « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1) ou titre équivalent cité ci-dessous : **Attention le diplôme délivré lors de la Journée Défense et Citoyenneté n'est pas un équivalent au PSC1.****
 - « Attestation de Formation aux Premiers Secours » (AFPS) ;
 - « Premiers Secours en Equipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité et couvrant la totalité de la formation ;
 - « Premiers Secours en Equipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité et couvrant la totalité de la formation ;
 - « Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité et couvrant toute la période de formation.
 - « Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » en cours de validité et couvrant toute la période de formation.
 - Les sapeurs-pompiers volontaires titulaires du module de formation au prompt secours (Alinéa 1 Art. 22 de l'Arrêté du 8 août 2013),
 - Les sapeurs-pompiers professionnels titulaires du module de secours à personnes (Alinéa 1 Art. 25 de l'Arrêté du 30 septembre 2013),
 - Les sapeurs-pompiers de Paris titulaires de l'une des formations suivantes : SPP, SAV ou SPE,
 - Les marins-pompiers de Marseille titulaires de l'un des brevets élémentaires suivants : BE MOPOMPI, BE MAPOV ou BE SELOG), **assorti de la mise à jour de la formation le cas échéant**
4. **Photocopie des diplômes de formations initiales et de formations sportives, notamment ceux pouvant donner des équivalences et/ou dispenses.**
5. **Attestation d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil, **établi conformément au modèle en pièce jointe.****

6. **Curriculum Vitae**
7. **Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (uniquement pour les moins de 25 ans).**
8. **Photocopie de l'Attestation de recensement. (Obligatoire région AURA. Non obligatoire région BFC si JDC ou JAPD)**
9. **Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (à partir de 18 ans),** datant de l'année en cours. Vous pouvez le télécharger sur le site : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>.